



Je soussigné(e),

Lieutenant-Colonel Remy Smith

Certifie que Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Asqer Yoshitake

Est :

APTE pour une durée de validité limitée à 1 ans et à réexaminer par la commission médicale du SDIS Altis Oui Non

APTE avec les restrictions ou dispenses suivantes :

- Dispositif de correction de la vision
- Port d'un appareil de prothèse
- Dispense du port de la ceinture de sécurité

INAPTE

Fait le 09/08/2021

à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Signature SDIS

